



FOCUS 1

Rajeunissement et démocratisation, une injonction contradictoire

ENQUÊTE NATIONALE - SAISON 2013/14



Les publics
de l'orchestre
symphonique

ASSOCIATION
FRANÇAISE DES
ORCHESTRES
AFO



Focus réalisé conjointement par l'Association Française des Orchestres et l'Agence ARISTAT

L'Association Française des Orchestres remercie les partenaires qui ont apporté leur soutien à cette enquête aux côtés de l'association et des treize orchestres partenaires :



EDITO

Le financement majoritairement public des orchestres trouve sa justification principale dans les missions de service public dont ils sont investis.

Création, production, diffusion, éducation, formation, ... ces missions sont nombreuses et dépassent l'image fanée d'un orchestre auquel il serait « seulement » demandé de jouer excellemment son cœur de répertoire.

Comme nombre d'organisations culturelles financées par l'Etat et les collectivités territoriales, les orchestres sont aussi jugés à l'aune de leur contribution à la production, à la restauration et à l'entretien du lien social. Aujourd'hui tous s'acquittent de cette fonction en développant des actions citoyennes sur leur territoire d'implantation.

Ils le font aussi parce que cette mission leur est confiée de façon plus ou moins explicite ou contraignante par les pouvoirs publics. C'est ainsi que deux injonctions sont de plus en plus souvent formulées simultanément : celle du rajeunissement du public et celle de sa diversification sociale.

L'étude confiée à l'agence ARISTAT par l'AFO ne pouvait ignorer cette thématique, dans une double quête d'évaluation des actions menées pour corriger les éventuels déséquilibres dans la composition des publics, et de détermination des projets à installer pour les saisons à venir.

L'un des enseignements de l'étude est de nous montrer le caractère contradictoire de ces injonctions. Il ne s'agit évidemment pas pour les orchestres de se dégager de leurs responsabilités vis-à-vis de leurs publics et de leurs partenaires politiques et financiers.

Mais ce constat scientifique interpelle tous ceux qui pèsent d'une façon ou d'une autre sur l'état d'une société et de sa culture : il importe de réfléchir aux partenariats qui devraient s'imposer entre les orchestres et le monde de l'éducation, du social, et du politique, pour travailler ensemble à corriger les inégalités ou disparités constatées dans nos sociétés tout entières et pas seulement au sein du seul public des institutions culturelles ou des seuls orchestres.

La Culture est l'une des composantes d'une société : elle en reflète toujours les forces et les faiblesses plus encore qu'elle n'infléchit ses caractéristiques.

Philippe Fanjas,

Directeur de l'Association Française des Orchestres

L'enquête nationale AFO/ARISTAT sur les publics de la musique symphonique en France (11400 spectateurs enquêtés par questionnaire et 110 par entretien qualitatif), permet d'éclairer, dans ses multiples dimensions, la complexité du public de la musique symphonique en France.

Ce public est encore réduit, à tort, à ses caractéristiques dominantes : celles de l'élite culturelle et sociale.

La réalité apparaît bien plus complexe, comme a pu l'illustrer l'analyse des premiers résultats de l'enquête et comme plusieurs focus vont l'illustrer régulièrement dans les prochains mois.

A la suite du présent focus, seront notamment approfondis les sujets suivants : les âges du public, l'entrée dans la carrière de spectateur, la sociologie des goûts, les usages du numérique, un regard territorial sur les publics, etc.

Xavier Zunigo,

Sociologue,

Directeur d'ARISTAT,

Chercheur associé à l'Université Paris-Dauphine, IRISSO

Introduction

Le sujet traité dans cette première note entend mettre en lumière certaines dynamiques qui animent le public de la musique symphonique en France.

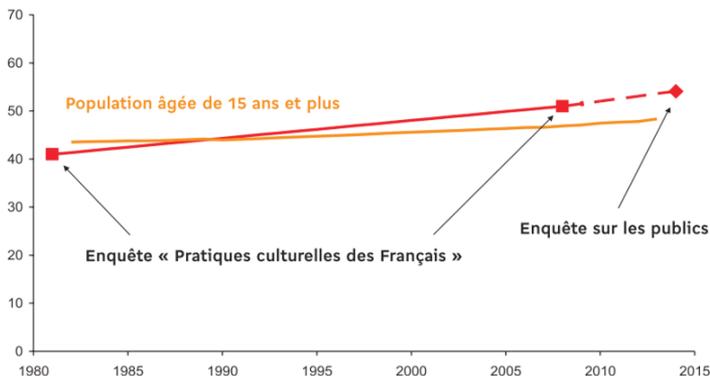
Ces dynamiques permettent de comprendre qu'appeler indistinctement au rajeunissement du public et à l'élargissement de son recrutement social (démocratisation), relève d'une injonction tendanciellement contradictoire.

Des constats

Plusieurs constats permettent d'étayer cette affirmation. Rappelons avant tout quelques enseignements de l'enquête AFO/ARISTAT sur les publics de la musique symphonique en France.

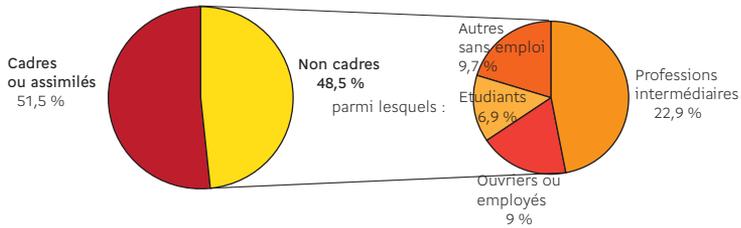
L'ÂGE DES PUBLICS

La moyenne d'âge du public s'établit à 54,1 ans (intégrant les mineurs accompagnants). Les moins de 39 ans représentent aujourd'hui environ 20 % du public. En comparaison avec les données disponibles issues des enquêtes sur les pratiques culturelles des français et l'évolution de l'âge de la population française (données Insee), le vieillissement des publics n'apparaît pas plus fortement marqué que dans les années 1980. On n'observe pas de rupture franche de tendance : les dynamiques de vieillissement apparaissent similaires. Le public de la musique symphonique en France ne vieillit pas plus rapidement que la population française.



L'ORIGINE SOCIALE DU PUBLIC

Quand on considère l'origine sociale des publics, une catégorie domine largement, celle des cadres et assimilés cadres (chefs d'entreprise par exemple), confortant ainsi les résultats d'enquêtes antérieures.



Toutefois, il apparaît clairement que le public de la musique symphonique en France se partage à parts à peu près égales entre cadres et non cadres : plus précisément, les professions intermédiaires représentent près d'un quart du public et les ouvriers et employés près de 10 % (les 15 % restant se composant d'artisans, de commerçants, d'étudiants, etc.).

En résumé, si on choisit 4 individus dans le public, un soir de concert symphonique, on trouvera :



2 cadres ou assimilés

1 profession intermédiaire

1 autre profession

Une injonction contradictoire

Élargir la base sociale du public et espérer son rajeunissement représentent deux enjeux formulés simultanément par les autorités publiques. Or, quand on étudie les variations concomitantes de l'âge et de l'origine sociale, la recherche simultanée de ces deux objectifs se révèle paradoxale.

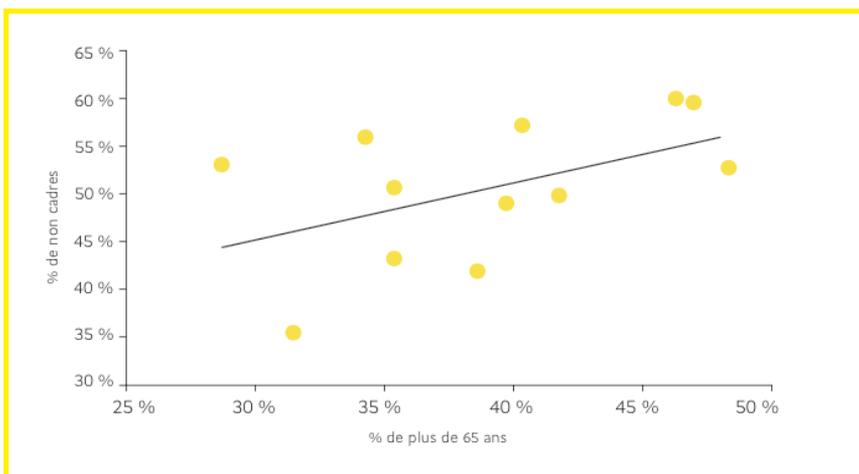
Les résultats permettent de dégager deux constats :

Les orchestres touchant les publics les plus jeunes accueillent principalement des catégories sociales supérieures.

Une plus grande diversification sociale se traduit souvent par une moyenne d'âge supérieure.

Selon les résultats de l'enquête AFO/ARISTAT, le public jeune présente comme caractéristiques dominantes le fait d'avoir connu une socialisation précoce à l'univers de la musique classique (dans l'enfance et à l'école dans 69,1 % des cas) ; il possède un diplôme généralement élevé (55,8 % des jeunes ont un niveau supérieur au Bac+3), et l'appartenance aux catégories socioprofessionnelles supérieures et diplômées est fréquente (48,2 % de cadres diplômés).

À l'inverse, le public non-cadre a pour caractéristique dominante une socialisation tardive à l'univers de la musique classique (52,9 % d'entre eux découvrent la musique classique à l'âge adulte). On constate que la part des non-cadres peu diplômés est plus élevée (32,6 %) parmi le public de plus de 39 ans alors qu'elle n'est que de 22,1 % pour le public de moins de 39 ans.



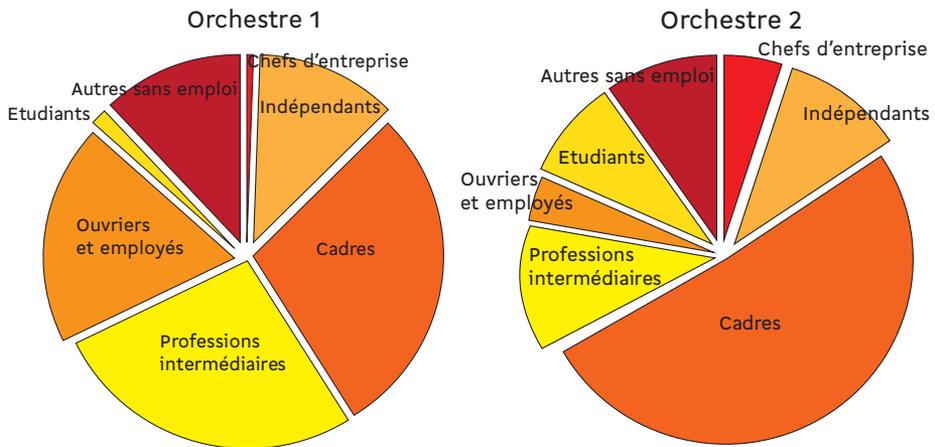
Par ailleurs, quand on s'intéresse aux orchestres qui ont participé à l'étude, on observe une corrélation nette entre la part du public de plus de 65 ans et la part des non-cadres :

Plus la première est forte, plus la deuxième l'est également.

Prenons l'exemple concret de deux orchestres participants à l'enquête, implantés dans deux zones géographiques distinctes et dont la composition de leur public reflète cet aspect.

Pour l'exercice, les deux orchestres, anonymisés, deviennent deux cas d'écoles, ce qui permet de se concentrer sur la comparaison des résultats.

L'ORIGINE SOCIALE DES PUBLICS

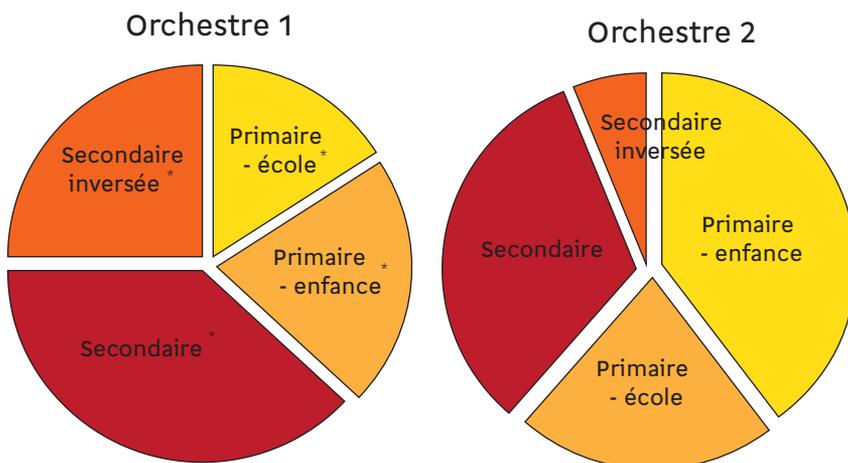


Le public de l'orchestre 1 est un exemple de diversification sociale.

Les ouvriers, employés et professions intermédiaires représentent près de 50 % du public.

A l'inverse, **le public de l'orchestre 2** est socialement moins diversifié. Il compte plus de 50% de cadres.

LA SOCIALISATION



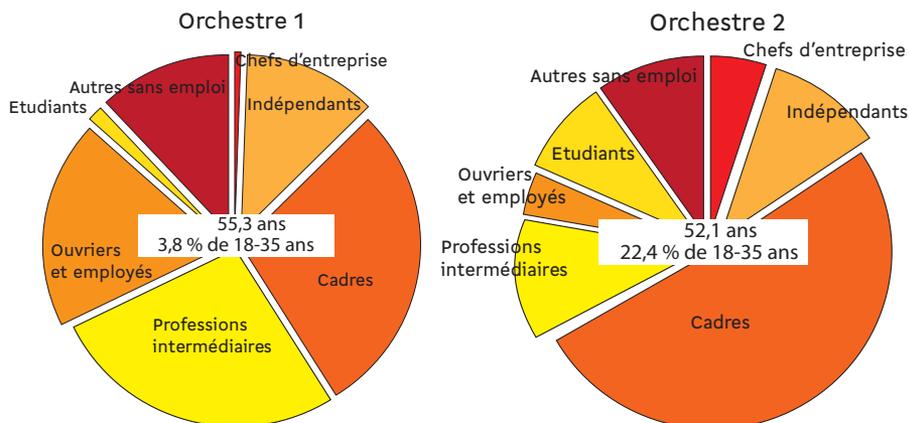
* Ces termes renvoient aux différents modes de socialisation identifiés et définis dans la synthèse générale de l'enquête nationale sur les publics de l'orchestre de 2014 (p 20 à 23).

Pour l'orchestre 1, la familiarisation avec la musique classique est très hétérogène, mais elle est surtout dominée par les formes tardives de socialisation, à l'âge adulte essentiellement (secondaire et secondaire inversée).

Pour l'orchestre 2, la familiarisation précoce à la musique classique dans l'enfance ou dans les institutions éducatives domine bien plus nettement (primaire-enfance, primaire-école).

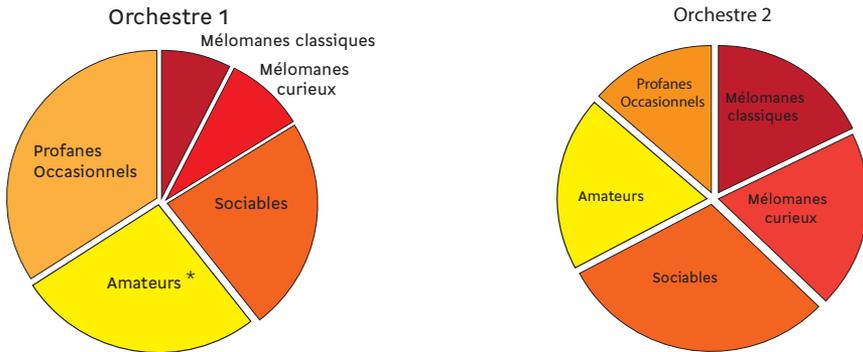
L'ÂGE DES PUBLICS

Ces caractéristiques des publics se traduisent par une différence nette en terme d'âge : la part des 18 - 35 ans est de 3,8 % pour l'orchestre 1 et de 22,4 % pour l'orchestre 2, ce qui représente près d'un quart du public de cet orchestre.



LE STATUT DE SPECTATEUR

La démocratisation des publics, c'est-à-dire l'élargissement de sa base sociale, rime aussi avec une plus grande volatilité du public.



* Le terme « amateur » renvoie ici à l'une des catégories descriptives des typologies de spectateur définies dans la synthèse générale de l'enquête nationale sur les publics de l'orchestre de 2014 (p 26-27).

L'orchestre 1 (public plus âgé et CSP -) de notre exemple a une part de profanes occasionnels beaucoup plus forte que l'orchestre 2 (public plus jeune et CSP +).

Les profanes occasionnels se caractérisent en effet par une faible fréquence de venue au concert mais également une valorisation des critères peu liés à la musique elle-même (goût pour le « spectacle » et « l'occasion de sortir dans un bel endroit »).

À l'inverse, pour **l'orchestre 2**, la part des mélomanes est nettement supérieure.

Le public de l'orchestre 2 est donc plus fidèle, il vient plusieurs fois par an au concert, et s'abonne plus spontanément à l'orchestre ou à la salle de concert.

Les stratégies pour attirer et fidéliser ces deux types de public diffèrent donc radicalement, selon qu'elles répondent au souhait du rajeunissement ou au souhait de la démocratisation, deux dimensions qu'il semble aujourd'hui difficile de pleinement concilier.

Conclusion

On le voit, le public de l'orchestre est hétérogène et sa composition comme ses dynamiques sont toujours complexes.

Tenter d'en dresser un portrait oblige à de nombreuses nuances dans la description; agir pour en élargir la base sociale et générationnelle signifie intervenir selon plusieurs modalités, sur des cibles multiples, et avec de nombreux partenaires.

A SUIVRE, FOCUS 2 :

« Une entrée tardive dans le classique : la socialisation inversée »

EDITEURS

Association Française des Orchestres - AFO

24, rue Philippe de Girard
75010 Paris

ARISTAT - Institut de Recherche

7, rue Riquet
75019 Paris

IMPRIMEUR

FABRIKANT

54, rue de la République
80000 Amiens

Identité visuelle : Malte Martin
Identité maquette : katiamonaci.com
© Association Française des Orchestres

Achevé d'imprimé en mars 2018

Dépôt légal : avril 2018

ISBN : 978-2-9519593-8-9

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays, le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, au terme de l'article L.122-5, que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective», et précisant que «toute édition d'écrits, [...] ou de toute autre production imprimée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon» (article L.335-2).

Chaque focus est fondé sur les résultats de l'enquête AFO / ARISTAT portant sur
« les publics de l'orchestre » (2013-2014).

Cette synthèse est disponible sur le site internet de l'AFO : www.france-orchestres.com

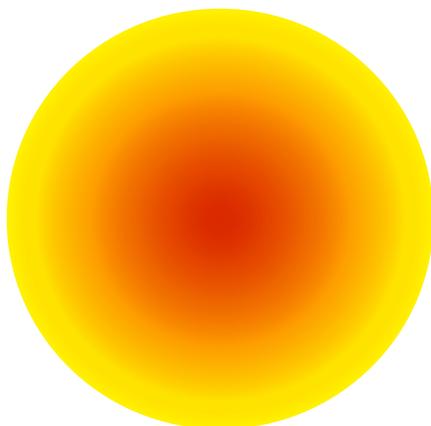
CONTACTS

AFO

Clémence Quesnel, Adjointe au
directeur
cquesnel@france-orchestres.com
01 42 80 26 27

ARISTAT

Xavier Zunigo, Directeur
xavier.zunigo@aristat.fr
01 42 27 08 61



ASSOCIATION
FRANÇAISE DES
ORCHESTRES
AFO

